



Rapport de 2018 de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick

Volume I

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Chapitres présentés

- Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes
- Travail sécuritaire NB – Phase I – Gouvernance
- Préoccupations de la vérificatrice générale : La décroissance économique du Nouveau-Brunswick se poursuit
- Bureau du vérificateur général : L'indépendance du VG est affaiblie en raison du manque de ressources



Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes

Ministères de la Santé et de la Justice et de la Sécurité publique

Volume I - Chapitre 3

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Objectif de notre audit

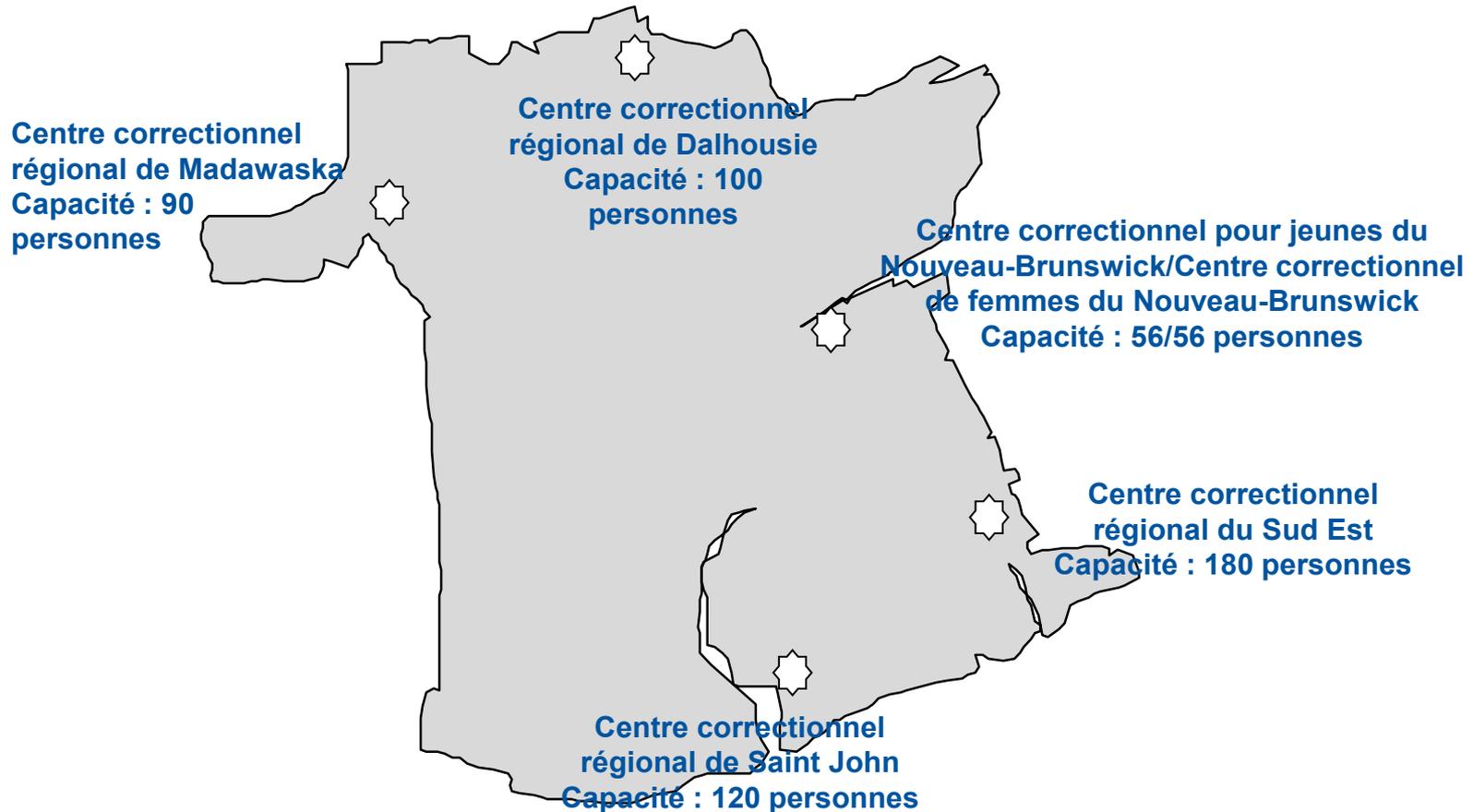
Déterminer si le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique (les ministères) :

- offrent des services de traitement des dépendances et de santé mentale aux détenus dans les établissements correctionnels provinciaux afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de contribuer à des collectivités plus sécuritaires.

Faits saillants généraux - Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes

- Détenus mis en liberté dans les collectivités sans recevoir de traitement adéquat
- Absence de rôles et de responsabilités définis
- Aucun dépistage ou évaluation en matière de santé mentale ou de dépendances
- Absence de traitement pour les détenus
- Arrêt des soins au moment de l'incarcération de la personne

5 établissements correctionnels provinciaux



Direction des services correctionnels du Nouveau-Brunswick (Services correctionnels du NB)

Raisons les plus courantes de l'incarcération dans les établissements provinciaux :

- Vol de moins de 5 000 \$
- Violation d'une ordonnance d'un tribunal ou des conditions d'une peine avec sursis



Centre correctionnel régional du Sud-Est - Shédiac, NB

76 jours
Période de détention
moyenne au NB

66 000 \$
Coût moyen annuel par
détenu au NB

500 personnes
en détention en tout
temps

Problèmes de santé mentale au Canada

20 %

des canadiens sont touchés
par la maladie mentale
chaque année



3 fois plus
susceptible

d'être aux prises avec des
problèmes de consommation de
drogues illicites si touché par la
maladie mentale

70 %

des détenus sont aux prises avec
des problèmes de dépendances
et de santé mentale



Plans stratégiques

Stratégie sur la santé mentale en milieu correctionnel au Canada

- Cadre, principes et résultats pour la prestation de services de traitement des dépendances et de santé mentale



Plan d'action pour la santé mentale au NB 2011-2018

- Stratégie du NB sur les services en santé mentale dans les établissements correctionnels
- Conçue à l'aide des recommandations tirées du rapport McKee d'un groupe de travail en 2009



Pourquoi ceci est important

Environ

50 %

des détenus avec des problèmes de dépendance et de santé mentale non traités récidivent



20 %

le font de manière violente

Les détenus sont mis en liberté dans les collectivités sans recevoir de traitement adéquat



Exemple de cas

Annexe III

- Exemples de cas menant à des cycles d'isolement et de réincarcération
- Détenu B, page 138

Conclusions

- Les **responsabilités en matière de prestation de services de traitement des dépendances et de santé mentale** dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes **ne sont pas** clairement **définies**.

Les ministères :

- **n'offrent pas ces services** aux adultes en détention afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de contribuer à rendre les collectivités plus sécuritaires.
 - **Les services fournis sont réactifs** et limités à la stabilisation et l'atténuation des symptômes
- **ne possèdent pas de politiques ni de protocoles concernant la prestation** de ces services dans le système correctionnel provincial.

Constatations clés

- Rôles et responsabilités
- Dépistage et évaluation
- Traitement
- Continuité des soins

Rôles et responsabilités

Confusion et incompréhension chez les entités

- **La législation ne précise pas l'entité qui est responsable** d'offrir les services de traitement des dépendances et de santé mentale aux détenus sous responsabilité provinciale.

Nous avons constaté ce qui suit :

- Aucune entité n'avait reçu le mandat de fournir ces services
- Absence de rôles et de responsabilités définis
- Aucun modèle ou cadre de prestation de services
- Aucune surveillance ni mesure du rendement

Tendance à l'échelle internationale de déplacer la responsabilité

- Les soins de santé dans les établissements correctionnels se déplacent aux ministères et aux régies de la santé :
 - en Angleterre, au pays de Galles, en France, en Norvège et dans l'État de la Nouvelle-Galles du Sud en Australie
- Au Canada, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador ont effectué ou entrepris une modification législative à cet égard.
- Cependant, les soins de santé en milieu carcéral sont complexes et doivent tenir compte des contraintes de sécurité et de sûreté.

Collaboration nécessaire entre les ministères

- Les données sur les troubles de santé mentale dans le système de justice pénale du NB sont de mauvaise qualité.
 - p. ex., il n'est pas possible de déterminer le nombre de détenus atteints de schizophrénie qui ont été admis.
- Il y a près de 10 ans, le rapport McKee reconnaissait la nécessité de systèmes de données intégrées pour accélérer l'échange de renseignements.
 - Cependant, cela n'a jamais été mis en œuvre.

Dépistage et évaluation

Au moment de l'incarcération /
processus d'admission

Dépistage et évaluation des problèmes de santé mentale

- Le dépistage et l'évaluation peuvent aider à déterminer l'existence de troubles mentaux qui n'étaient pas diagnostiqués auparavant.
- Un plan de traitement peut ensuite recommander le type approprié de soutien.
- Les problèmes éventuels peuvent être traités avant qu'ils ne représentent un risque.



Le dépistage des problèmes de santé mentale ne respecte pas les normes



- Nous avons constaté que les Services correctionnels du Nouveau-Brunswick **n'avaient pas intégré de pratiques** de dépistage et d'évaluation **reconnues à l'échelle nationale** à leurs processus d'admission.
- Le dépistage n'est pas utilisé pour signaler les problèmes potentiels de santé mentale en vue d'une évaluation approfondie.
- Le personnel infirmier n'a pas accès aux bases de données en matière de santé mentale.

Traitement

Le Nouveau-Brunswick fait partie des provinces et territoires les moins efficaces du Canada sur le plan des traitements offerts aux détenus

Plusieurs administrations que nous avons examinées :

- ont du personnel expressément affecté aux dépendances et à la santé mentale
- fournissent des services de traitement à l'intérieur des établissements correctionnels

À l'égard du Nouveau-Brunswick, nous avons constaté :

- De tels services ne sont pas offerts
- Les ministères n'offrent pas de services de traitement pour répondre aux besoins à long terme des détenus en matière de dépendance et de santé mentale

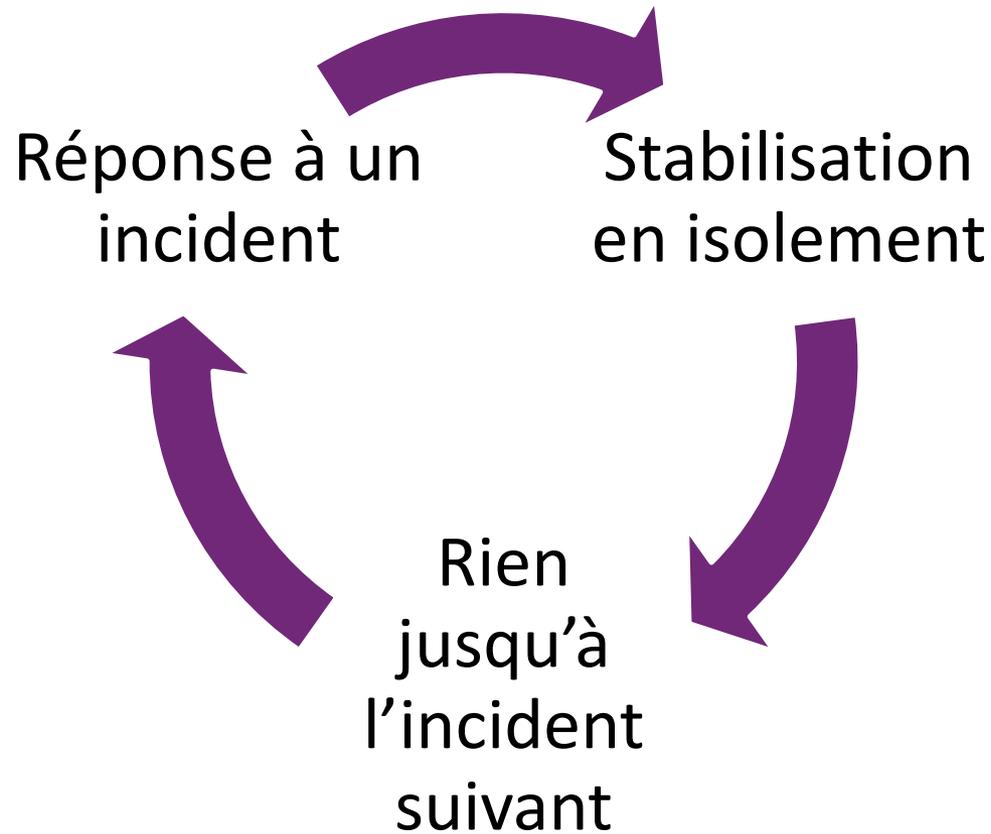
Exemple de cas

- **Détenu D**
- Annexe III, page 139

Manque d'options de traitement disponibles

- Aucuns services de conseils ou de thérapie disponibles
- Les services d'urgence en santé mentale ne sont pas systématiquement disponibles dans toutes les régions
- Certains médicaments et stupéfiants sont prescrits, mais de manière incohérente entre les établissements
- Dans certains cas, l'intervention peut être assurée par des réseaux informels, mais ces options de traitement ne sont pas cohérentes ou durables

Le processus de traitement réagit aux incidents et n'améliore pas les résultats



Isolement sans soutien en matière de santé mentale

- Nous avons constaté que des cycles d'isolement avaient lieu pour les détenus atteints de maladies mentales
 - Cas d'isolement pendant **plusieurs mois**
 - Ce qui aggrave encore davantage l'état de santé mentale du détenu



Aucun accès à des services de traitement des dépendances

- Les détenus aux prises avec des dépendances et des problèmes de toxicomanie doivent attendre d'être libérés pour pouvoir entreprendre des traitements
 - Cependant, si leurs besoins essentiels sont satisfaits pendant la détention, les détenus sont mieux en mesure de répondre aux interventions en matière de dépendances
- Des employés des services correctionnels ont demandé que le personnel de traitement des dépendances des régies régionales de la santé (RRS) fournisse des sessions aux détenus, mais cela ne s'est pas produit.



Les détenus craignent que s'ils se voient refuser de l'aide ils récidiveront probablement

- Nous avons constaté que des détenus avaient demandé de l'aide relativement à des dépendances pendant qu'ils se trouvaient en détention.
- Ils reconnaissaient que s'ils sont libérés sans recevoir de traitement, ils :
 - peuvent présenter un risque pour eux-mêmes et pour le public
 - récidiveront fort probablement pour obtenir des drogues



Continuité des soins

Avant, pendant et après la détention

Plans de traitement interrompus

- Nous avons constaté que les services de traitement des dépendances et de santé mentale **subissaient des perturbations importantes** et qu'ils étaient **souvent interrompus** lorsque les détenus :
 - passaient de la détention à la libération
 - étaient transférés d'un établissement à l'autre



Mis en liberté dans la collectivité dans un état pire

Cas de médicaments prescrits refusés dans un établissement correctionnel – exemple :

- Les médicaments de la personne pour des troubles de déficit de l'attention ont cessé lors du transfert (fédéral à prov.)
- L'état du patient a empiré et les problèmes comportementaux sont réapparues
- Cela a entraîné un accroissement des incidents et des périodes d'isolement
- L'état de l'individu était pire au moment de sa libération dans la collectivité qu'à son admission.



Facteurs contribuant à l'interruption des services

- Le cloisonnement des services gouvernementaux le long des limites ministérielles et organisationnelles.
- Différences dans les politiques, protocoles et pratiques de traitement
- Manque d'échange opportun des renseignements
- Les fournisseurs de services communautaires de santé mentale ne se rendent pas dans les établissements pour offrir ou maintenir des services de traitement.
- Les exigences logistiques liées à la sécurité et au transport d'un détenu ne lui permettent pas de visiter une clinique communautaire.

Recommandations du VGNB

16 recommandations :

- 4 – Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
- 2 – Ministère de la Santé
- 10 – Les deux ministères



Travail sécuritaire NB

Phase I – Gouvernance

Volume I - Chapitre 2

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Objectif de l'audit

- Déterminer si le cadre de gouvernance de Travail sécuritaire NB est structuré de manière à permettre à l'organisme de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses buts et objectifs.

Faits saillants généraux - Travail sécuritaire NB - Phase I - Gouvernance

- Le gouvernement a réduit l'indépendance de Travail sécuritaire NB et a eu un impact sur ses opérations
 - Questions relatives au processus de nomination de la présidence du conseil
- Les pratiques du conseil ont besoin d'être améliorées
- Les plans stratégiques de Travail sécuritaire NB ont besoin d'être améliorés
- La rémunération et les avantages sociaux ne sont pas alignés avec les attentes du gouvernement

Pourquoi cet audit est important

- Une gouvernance solide est essentielle étant donné les responsabilités sociales et financières de Travail sécuritaire NB pour les travailleurs blessés, la main-d'œuvre et les employeurs du Nouveau-Brunswick.
- Les activités de Travail sécuritaire NB touchent la compensation, les coûts pour les employeurs et la durabilité du régime d'indemnisation des accidents au travail.
- Le conseil d'administration a été confronté à des pressions grandissantes et contradictoires de la part des intervenants.

Pourquoi cet audit est important - *suite*

- Travail sécuritaire NB gère environ **1,6 milliard de dollars en actifs totaux**
- La société a offert presque **400 millions de dollars en prestations annuelles** aux travailleurs blessés en 2016
- Cependant, elle a aussi eu un **déficit de 111 millions de dollars** au cours du même exercice

Contexte - Travail sécuritaire NB

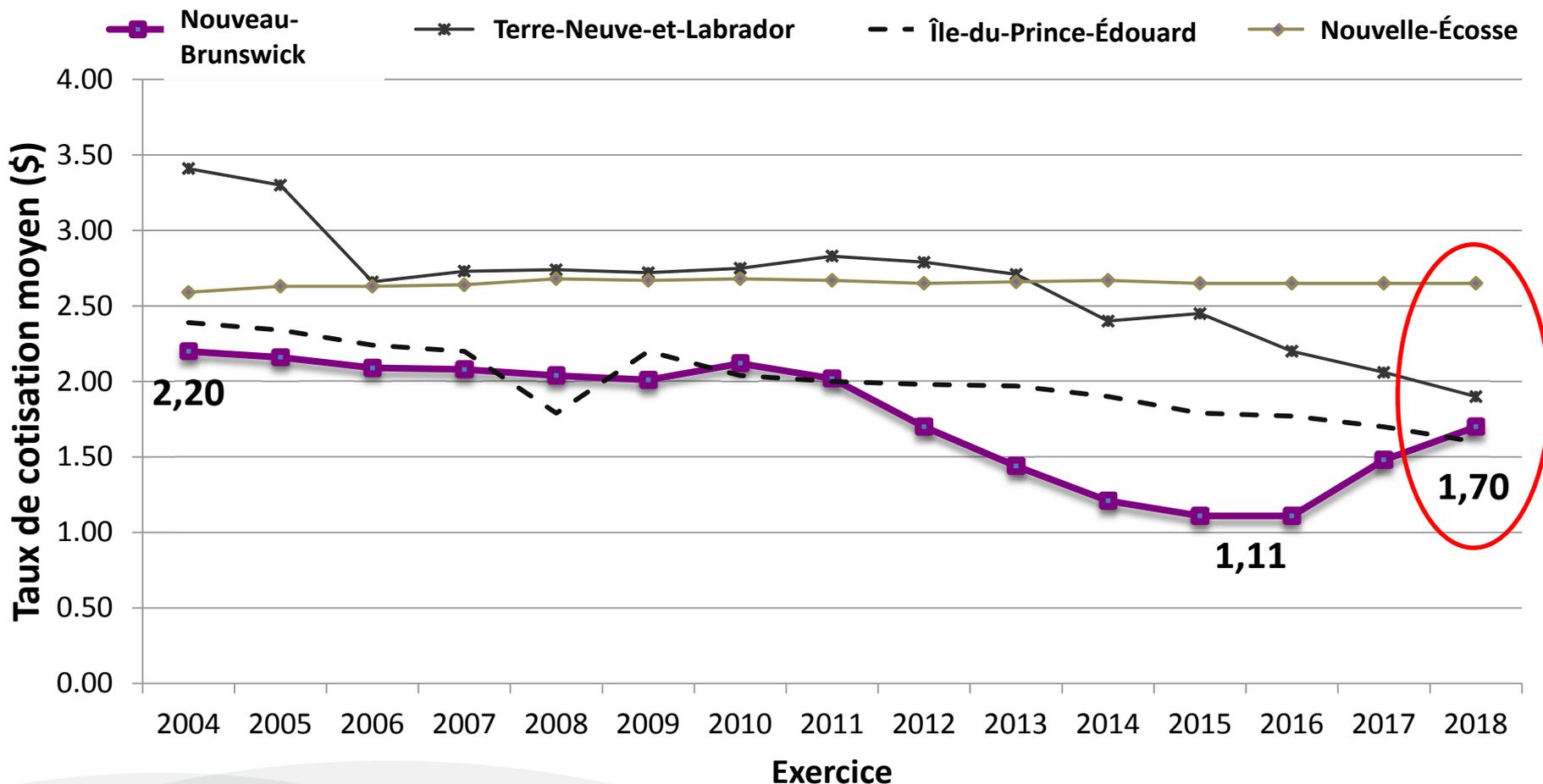
- Société de la Couronne avec plus de 450 membres du personnel
- Présente des rapports au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
- Gouvernée par un conseil d'administration
- Surveille les lois provinciales qui régissent :
 - l'indemnisation des accidents au travail
 - la santé et la sécurité au travail



Travail sécuritaire NB est financée par les employeurs

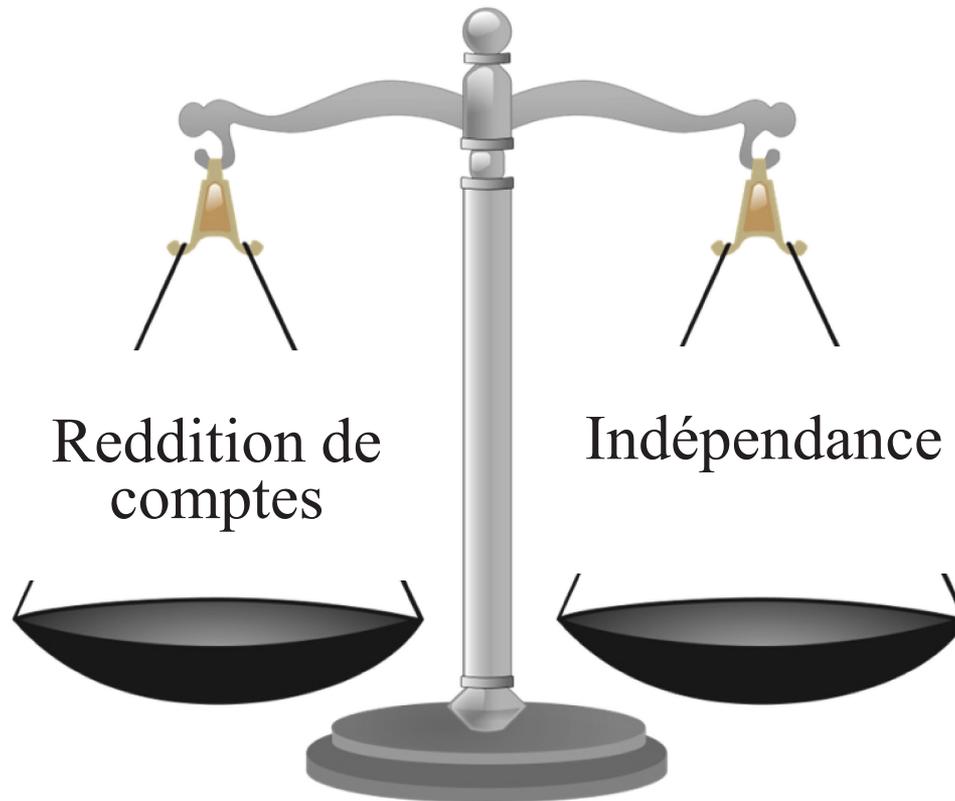
Taux généralement le plus faible au Canada atlantique

Comparaison du taux de cotisation moyen provisoire (\$/100 \$ de salaire) sur une période de 15 années



Surveillance et gouvernance d'un organisme de la Couronne

- Lois
- Lettre de mandat
- Protocole d'entente



- Conseil d'administration
- Opérer sans lien de dépendance au gouvernement

Conclusions générales

- Nous avons conclu que les pratiques de surveillance du gouvernement et du conseil d'administration ont **miné l'indépendance de Travail sécuritaire NB** et eu des **répercussions sur l'efficacité du conseil**.
- Le processus de nomination des membres du conseil, contrôlé par le gouvernement, **a entravé les activités de Travail sécuritaire NB** et la gouvernance exercée par son conseil et finalement fait augmenter les coûts.
- Bien que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB ait adopté certaines des meilleures pratiques en matière de gouvernance, il en a d'autres qui n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre.

Constatations clés

- Surveillance exercée par le gouvernement sur Travail sécuritaire NB
- Gouvernance exercée par le Conseil
- Planification stratégique
- Rémunération et frais de Travail sécuritaire NB

Surveillance exercée par le gouvernement sur Travail sécuritaire NB

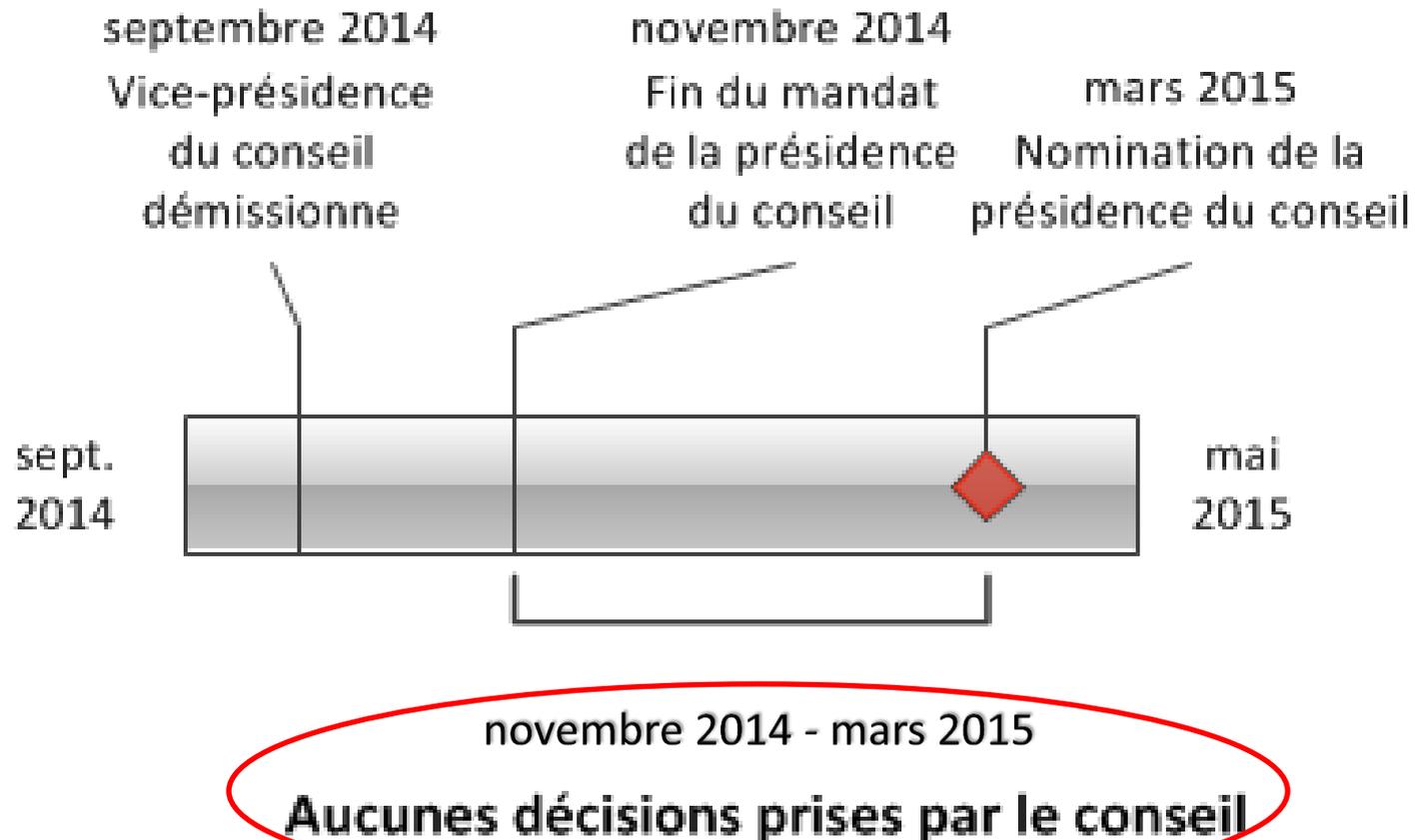
Lettre de mandat du Ministère

- Le Ministère a envoyé des lettres de mandat à Travail sécuritaire NB qui incluait des exigences ambiguës et pouvaient accroître les coûts.

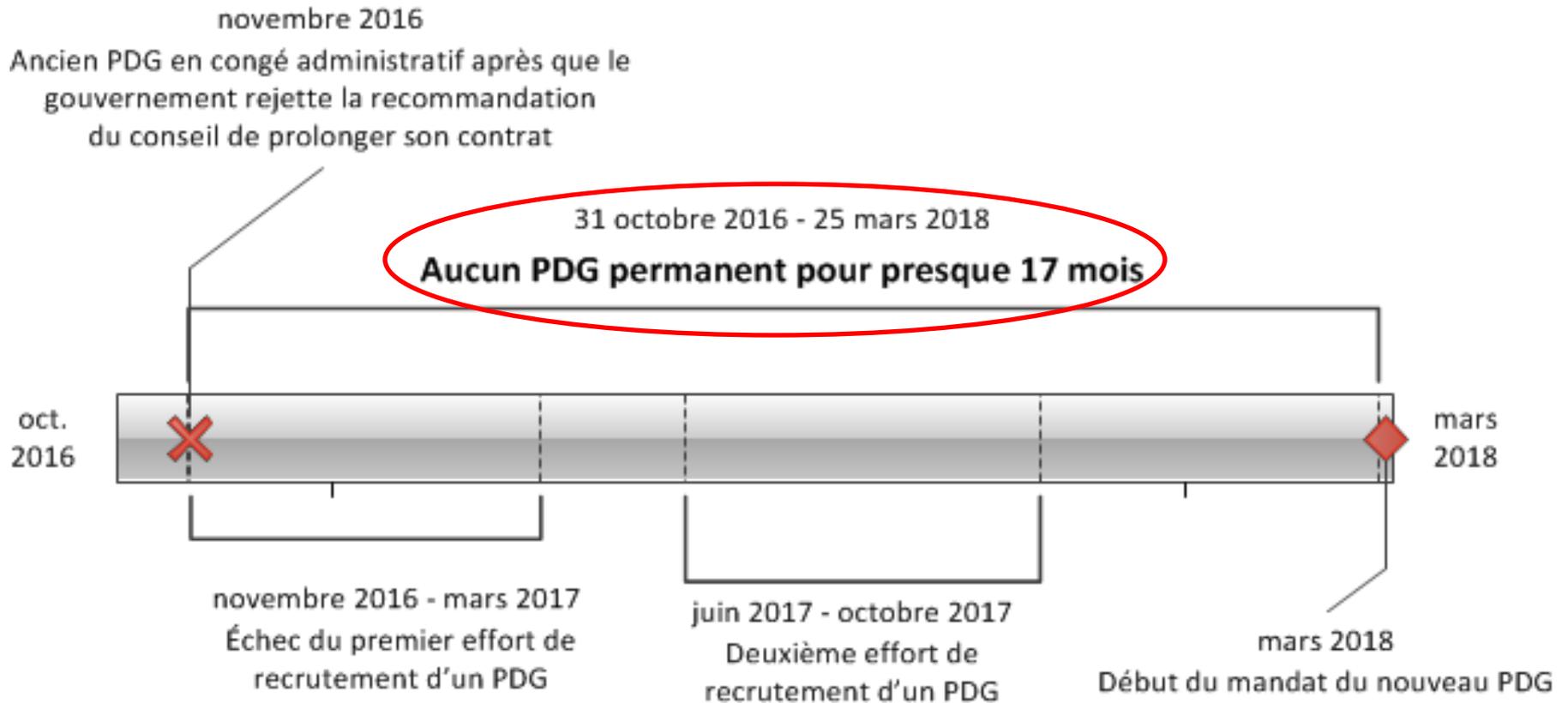
Le Ministère n'a pas :

- surveillé le rendement de Travail sécuritaire NB pour ce qui est de répondre aux exigences et aux attentes des lettres de mandat
- été conforme à la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*

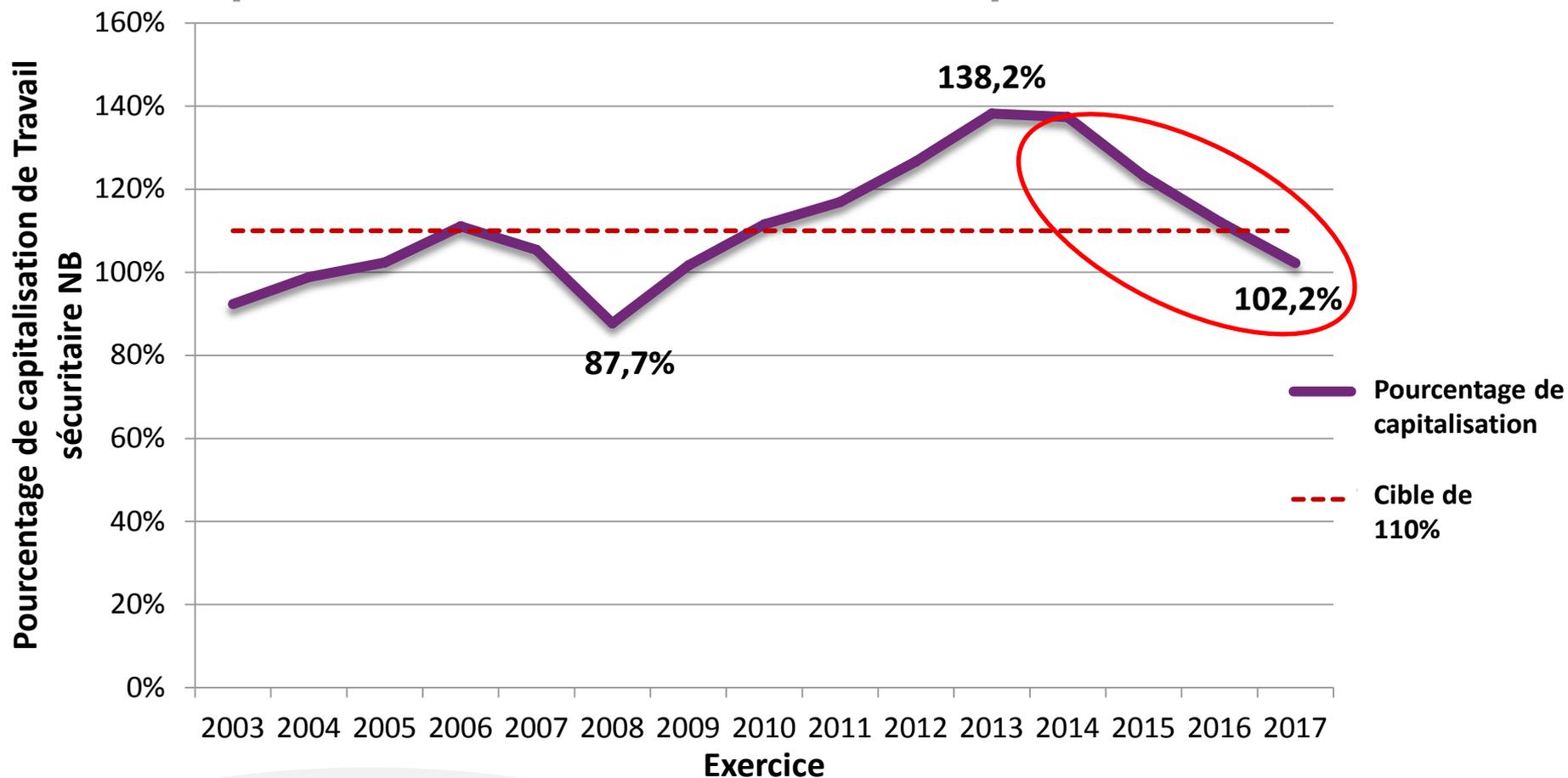
Les retards du gouvernement dans les nominations de la présidence ont entravé les activités du conseil



Les retards dans la nomination du PDG ont eu une incidence sur les activités de Travail sécuritaire NB



Postes clés vacants durant une période de changement pour Travail sécuritaire NB - Historique de 15 ans du niveau de capitalisation



Questions relatives au processus de nomination de la présidence du conseil

- Nous avons constaté des questions importantes à l'égard de la manière dont le gouvernement a géré le processus de nomination du poste de président du conseil en 2015.
- La nomination de la présidence du conseil:
 1. Représentait un conflit d'intérêts apparent
 2. N'a pas respecté la politique gouvernementale
 3. N'était pas conforme à la loi

1. La nomination de la présidence du conseil a entraîné un conflit d'intérêts apparent

Nous croyons que :

- La nomination d'un haute fonctionnaire au poste de président du conseil pendant que cette personne était à l'emploi du ministère responsable de la société de la Couronne **représente un conflit d'intérêts apparent.**
- Cette nomination en 2015 représentait une **menace pour l'indépendance de Travail sécuritaire NB.**
- Il était possible pour le **Ministère d'influencer les activités de Travail sécuritaire NB** par l'entremise de la présidence du conseil.

2. Le gouvernement n'a pas respecté la politique lors de la nomination de la présidence du conseil

- Le gouvernement a nommé directement la présidence du conseil.
 - Il n'a pas choisi à partir de la liste de candidats des organismes, conseils et commissions.
 - Les documents que nous avons examinés ne fournissaient pas une justification particulière pour cette décision.
- Nous croyons que les nominations gouvernementales devraient être opportunes, ouvertes et transparentes.

3. Le gouvernement n'a pas respecté la loi lors de la nomination de la présidence du conseil

- Nous avons constaté que le gouvernement avait nommé une présidence du conseil à **temps plein**
 - Cependant, la loi stipule que les membres du conseil servent à **temps partiel**
- Selon nous, aucun des critères que nous avons examinés ne justifie le besoin d'une présidence à temps plein.

Gouvernance exercée par le conseil

Les pratiques du conseil en matière de gouvernance ont besoin d'être améliorées

- Le conseil a élaboré et mis en œuvre certaines meilleures pratiques.
- Cependant, au cours de notre audit, seulement 4 des 12 pratiques du conseil que nous avons évaluées suivaient les meilleures pratiques.

Exemples :

- Travail sécuritaire NB n'a pas élaboré de plan de relève pour le conseil et le poste de PDG.
- Les nominations au conseil ne sont pas échelonnées afin d'assurer la continuité au sein du conseil.

Planification stratégique

Les plans stratégiques devraient être améliorés

- Les plans stratégiques de Travail sécuritaire NB sont incohérents et incomplets.
- Des écarts existent entre les plans stratégiques et les attentes du Ministère.
- Les buts stratégiques ne comportaient pas toujours des cibles de rendement.
- Il est difficile d'évaluer si Travail sécuritaire NB a réussi à atteindre ses objectifs stratégiques en l'absence de cibles.

Évaluation inadéquate du rendement du PDG

- Nous avons constaté que le conseil n'avait pas établi des attentes en matière de rendement et son évaluation du rendement du PDG était inadéquate.
- Le PDG est un lien essentiel entre les activités de surveillance exercées par le conseil et l'exploitation de Travail sécuritaire NB.
- Les attentes en matière de rendement du PDG devraient être documentées et liées aux stratégies de Travail sécuritaire NB.

Rémunération et frais de Travail sécuritaire NB

Frais du conseil de Travail sécuritaire NB

- Les frais de la présidence du conseil ont augmenté à environ 150 000 \$, soit le triple des montants de 2014.
 - En raison de la rémunération à temps plein

- Par contre, l'indemnité quotidienne versée aux membres du conseil n'a pas été modifiée depuis 1994.
- Aucun problème important à l'égard des paiements d'indemnités quotidiennes aux membres du conseil en 2015 et 2016.

La rémunération de Travail sécuritaire NB ne s'aligne pas avec les attentes du gouvernement

Le gouvernement s'attendait à ce que la rémunération et les avantages sociaux de Travail sécuritaire NB soient comparables à ceux de la Partie I des services publics du NB.

- Travail sécuritaire NB n'a pas inclus les services publics du NB dans l'analyse comparative de la rémunération.
- Le nouveau modèle de rémunération ne répondait pas aux attentes du gouvernement, mais le conseil l'a approuvé.
 - Les postes professionnels et de direction en ont bénéficié.
 - Augmentation estimative de la rémunération de 385 000 \$

Rémunération des cadres supérieurs de Travail sécuritaire

Dépasse celle du secteur public du NB et des attentes de la lettre de mandat

- **PDG de Travail sécuritaire** par rapport à un sous-ministre II
 - Le PDG reçoit de 40 à 42 % plus de rémunération
- **V.-P. de Travail sécuritaire** par rapport à l'échelle 12 des services publics
 - Le V.-P. reçoit de 18 à 34 % plus de rémunération
- Augmentations d'échelon du salaire annuel non fondées sur le mérite
- Avantages sociaux aussi plus généreux

Recommandations du VGNB

18 recommandations:

- 7 – Conseil d’administration de Travail sécuritaire NB
- 5 – Ministère de l’Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT)
- 4 – Travail sécuritaire NB
- 1 – Bureau du Conseil exécutif et EPFT
- 1 – Conseil d’administration de Travail sécuritaire NB et EPFT



Préoccupations de la vérificatrice générale : La décroissance économique du Nouveau- Brunswick se poursuit

Volume I - Chapitre 4

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Sujets de préoccupation

- Les déficits persistants et la dette nette croissante de la province
- Le gouvernement ne gère pas efficacement tous ses accords de PPP à long terme
- Les gouvernements dépensent avant de recevoir l'approbation législative
- La publication des états financiers audités de la province avant les prochaines élections

Les déficits persistants et la dette nette croissante de la province

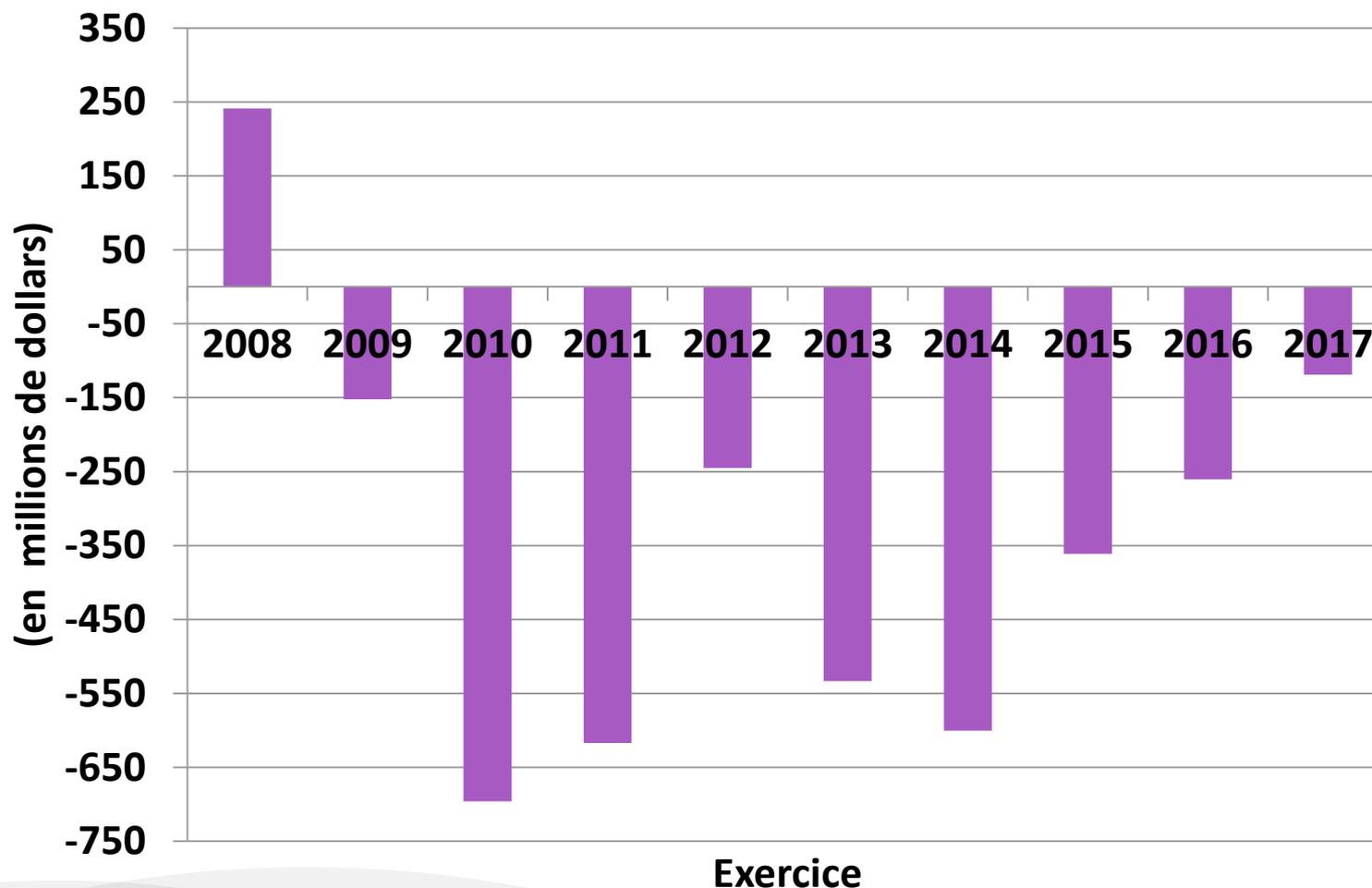
La tendance de notation de la province a été révisée à la baisse, passant de stable à négative

Perspectives négatives de la part des agences de notation :

- Dominion Bond Rating Service (DBRS) a déclaré :
 - [Traduction] « *Le budget de 2018 du Nouveau-Brunswick reporte encore une fois le retour à l'équilibre en faveur de nouvelles dépenses avant les élections provinciales prévues en septembre 2018.* »
- Moody's Investor Service a aussi précisé :
 - [Traduction] « *... l'une des plus longues périodes de déficits continus parmi les provinces canadiennes après la crise financière de 2008-2009.* »

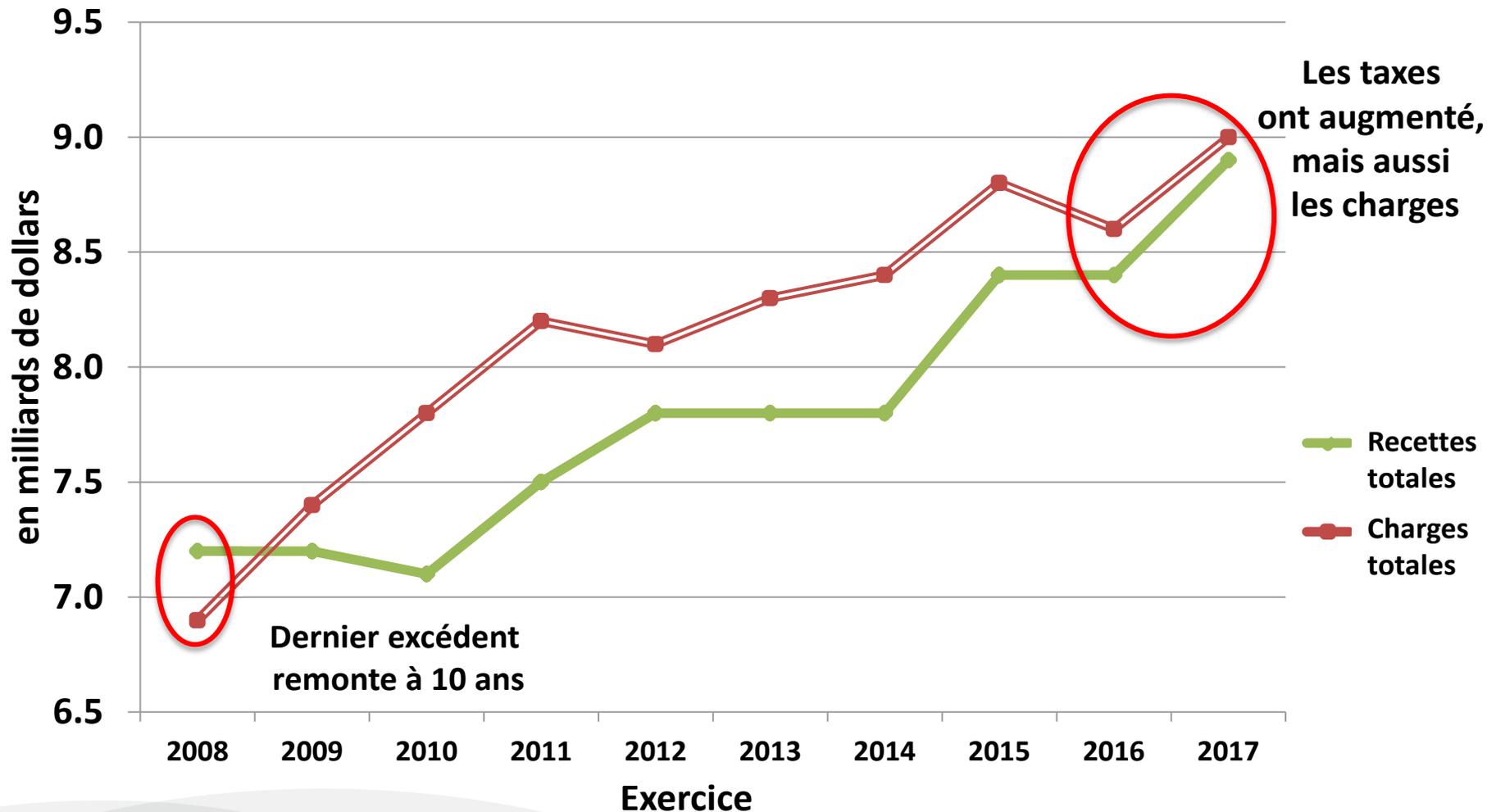
Déficits consécutifs au Nouveau-Brunswick

Excédent (déficit) annuel du Nouveau-Brunswick



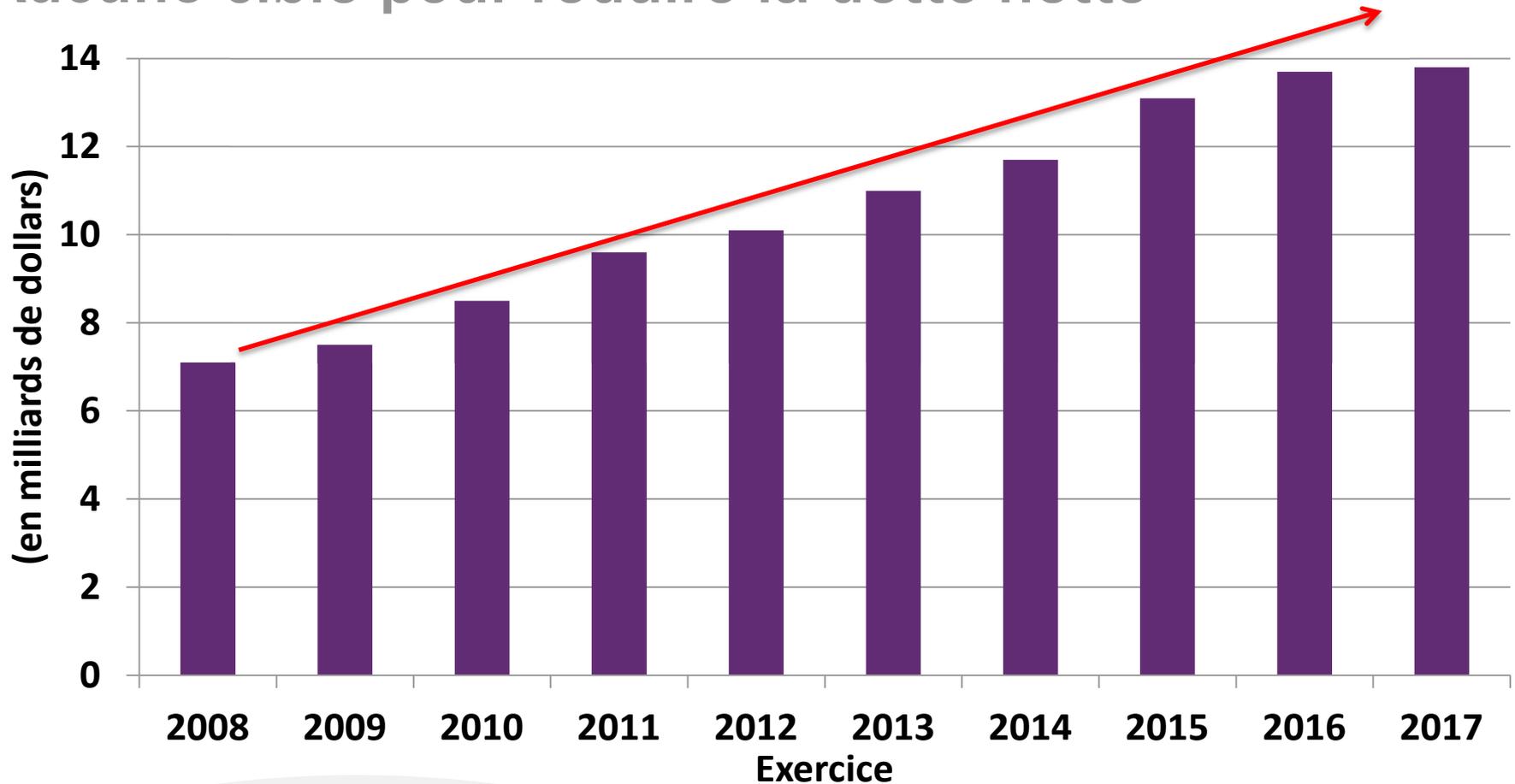
Déficits consécutifs au Nouveau-Brunswick

Recettes et charges



Accroissement de 7 milliards de dollars de la dette nette en 10 ans

Aucune cible pour réduire la dette nette

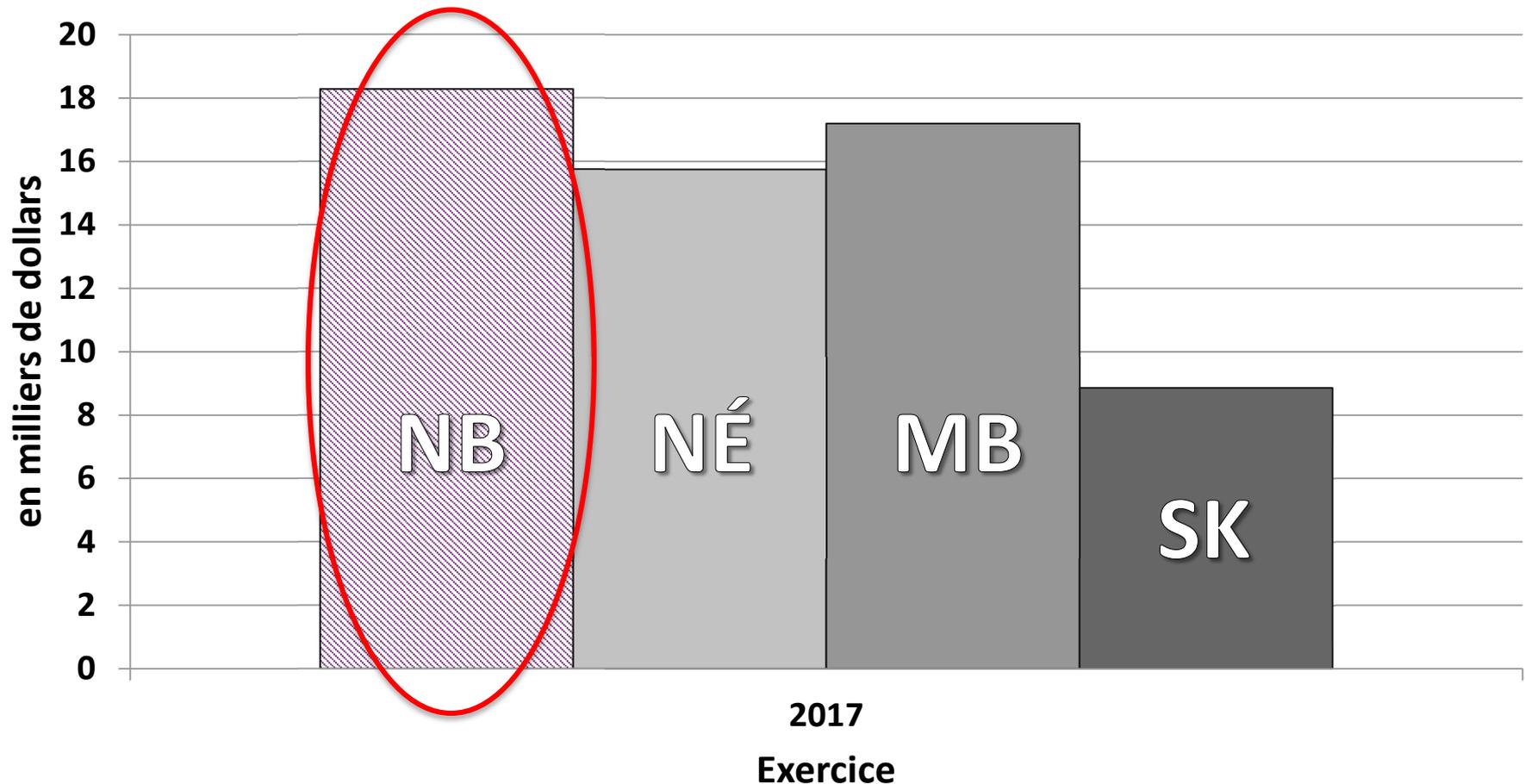


Quelle est l'incidence pour les gens du Nouveau-Brunswick ?

- La **capacité** du Nouveau-Brunswick de réduire sa dette nette est limitée.
 - En raison du vieillissement de la population et du déclin démographique, des taux de chômage élevés et de la faible croissance de l'économie
- Une **demande encore plus grande** pèsera sur les **générations futures** pour payer les dépenses passées.
- Il n'existe **aucun plan immédiat** pour régler la décroissance économique ni de cible de réduction de la dette nette.



Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces de taille similaire



La province a versé 700 millions de dollars en intérêts en 2017

- Si ces frais d'intérêts étaient un ministère, son budget serait plus élevé que celui du ministère des Transports et de l'Infrastructure.
- Si le taux d'intérêt augmente de 1 % aujourd'hui, dans trois ans, la charge annuelle d'intérêts augmenterait de 60 millions de dollars.
- Une telle hausse limiterait davantage les dépenses du gouvernement au titre des programmes.

**Le gouvernement ne gère pas
efficacement tous ses accords de PPP
à long terme**

Examen par la VG d'accords de PPP à long terme

- Les taux d'intérêt inférieurs obtenus sur trois accords ont fait **économiser plus de 17 millions de dollars** :
 - Eleanor W. Graham Middle School à Rexton
 - l'école Moncton-Nord
 - le palais de justice à Moncton

Le gouvernement ne gère pas efficacement tous ses accords de PPP à long terme

- Le Cabinet a été présenté avec **5 options** pour l'école secondaire Leo Hayes à Fredericton, incluant acheter l'école, prolonger la durée de l'accord, et construire une nouvelle école.
- Les options variaient de **dizaines de millions de dollars**, et l'option la moins chère était d'acheter l'école

Le Cabinet a choisi de ne pas prendre de décision

- Ne figurait pas dans le **plan d'infrastructure d'immobilisations pluriannuel**
- Les options ont seulement été présentées au Cabinet un mois avant la date d'expiration.
- On nous a informé qu'il n'y avait **pas assez de temps** pour que le Cabinet évalue les options.
- L'option d'achat a maintenant expiré.

Les gouvernements dépensent avant de recevoir l'approbation législative

Les gouvernements dépassent leurs budgets avant de recevoir l'approbation législative

- Au cours de 5 des 10 derniers exercices, les gouvernements ont dépassé leurs budgets avant d'en obtenir l'approbation
 - Exemple: en 2015, une approbation d'un montant de 357 millions de dollars a seulement été reçue 15 mois après la fin de l'exercice.
- À mon avis, l'objet et l'esprit de la *Loi sur l'administration financière* sont :
 - d'obtenir l'approbation de l'Assemblée législative
 - avant que l'opération financière survienne

La publication des états financiers audités de la province avant les prochaines élections

Publier les états financiers audités de la province avant les prochaines élections

	Publication par le ministre des Finances	Élections provinciales
2018	?	24 septembre
2014	23 juillet	22 septembre
2010	13 août	27 septembre



Bureau du vérificateur général :

L'indépendance du VG est affaiblie en raison du manque de ressources

Volume I - Chapitre 5

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



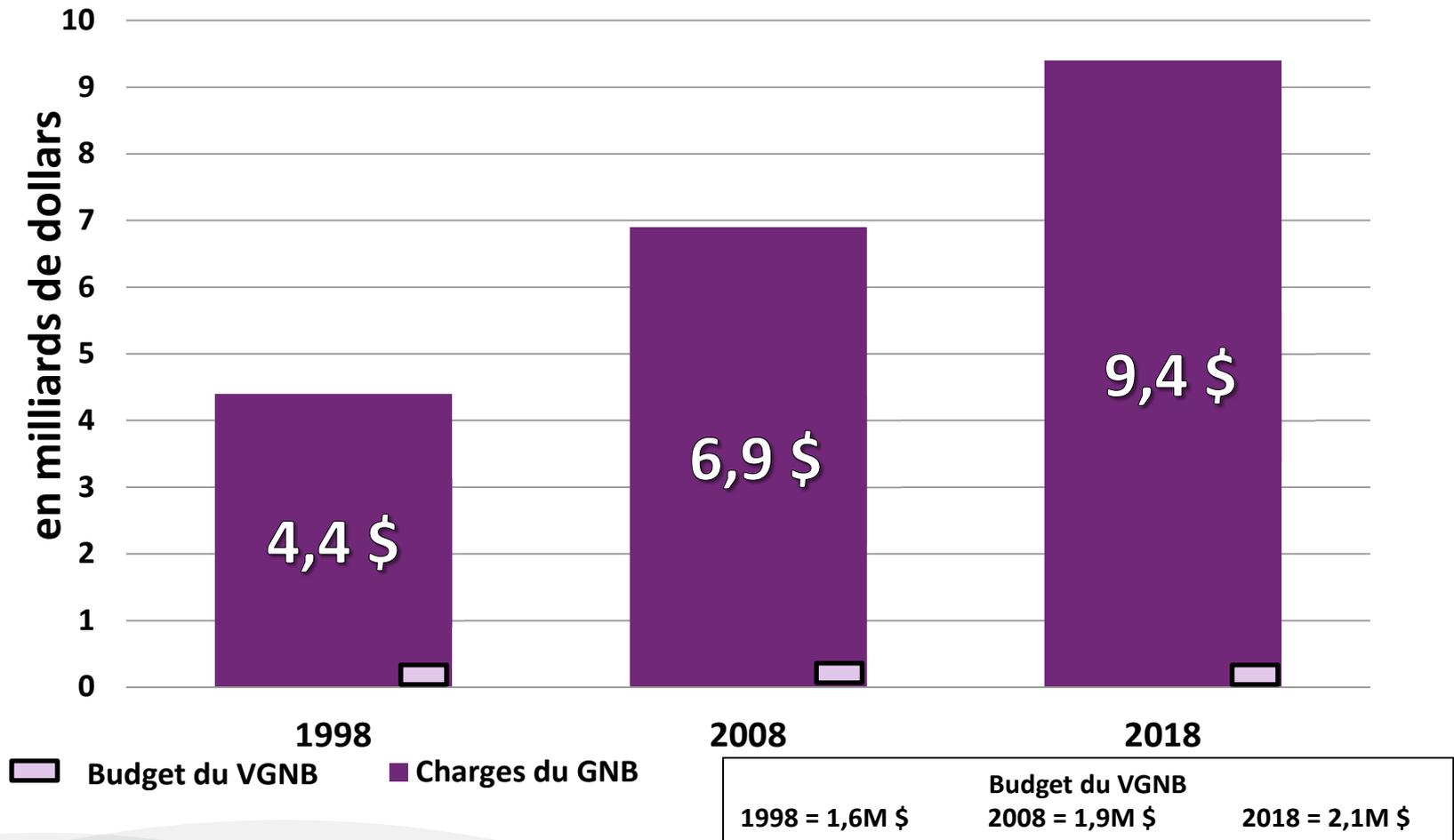
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi est-ce important ?



- Le sous-financement chronique du Bureau du VG a atteint un seuil critique étant donné les expansions du gouvernement.
- L'actuelle VG et les anciens VG ont demandé des augmentations budgétaires.
- Effectivement, le gouvernement contrôle le budget du VG, donc limite l'étendue du travail que le VG peut effectuer.
- Le manque de budget réduit la capacité du VG de s'acquitter du mandat et affaiblit son indépendance.

Charges du GNB à être auditées par rapport au budget du VGNB



Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick devraient-ils s'en préoccuper ?

- Le Bureau du VG est le seul bureau ayant le pouvoir et l'accès pour examiner le gouvernement (*hors du système judiciaire*).
- Le processus qui est censé protéger les intérêts des contribuables et tenir le gouvernement responsable **ne fonctionne pas.**



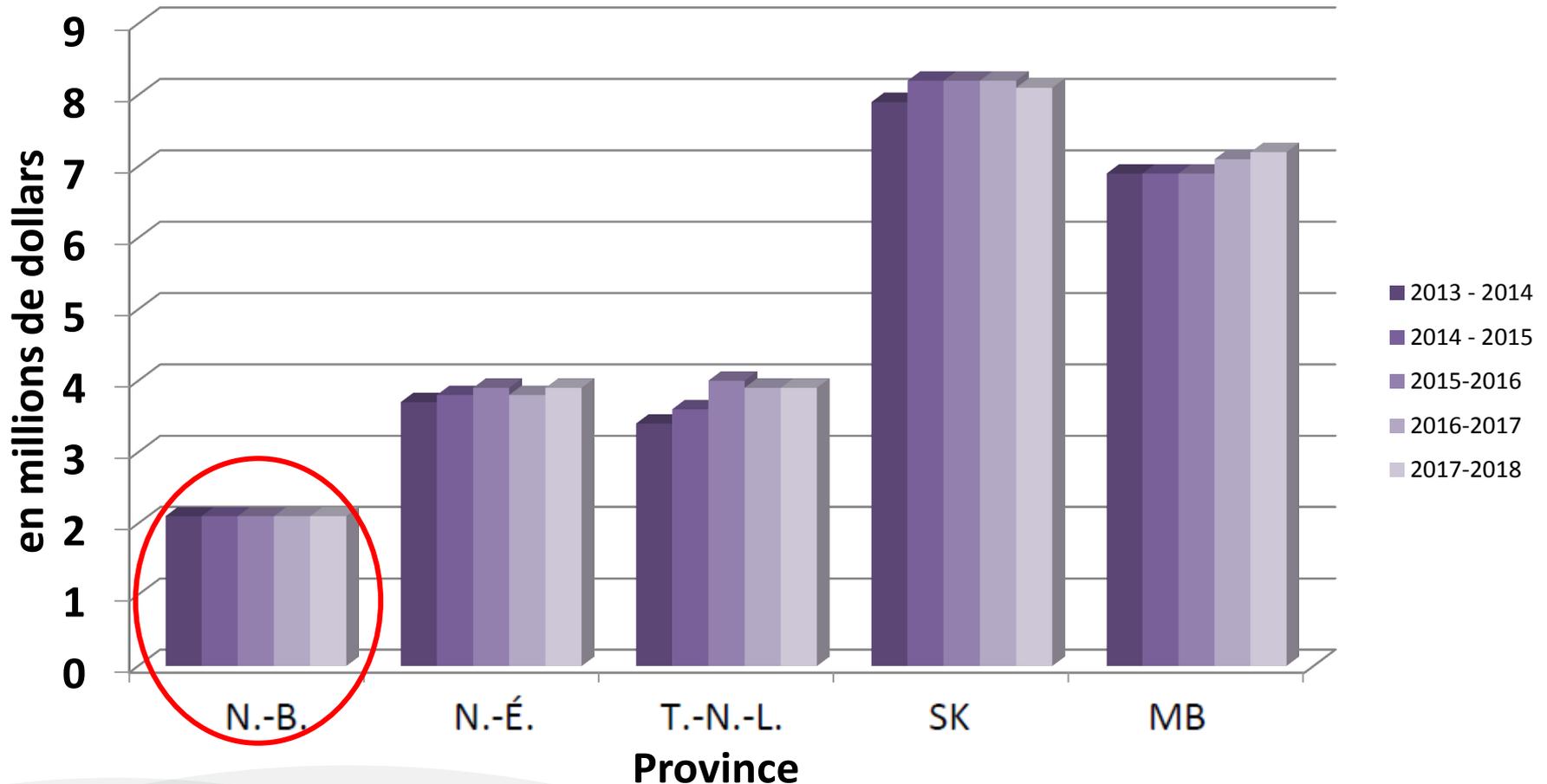
Pourquoi une augmentation budgétaire est-elle nécessaire ?

- La VG est effectivement empêchée de s'acquitter de son mandat.
- Les travaux nécessaires ne peuvent pas être effectués, tels que :
 - Aucun audit de performance effectué dans certains ministères et sociétés de la Couronne au cours des cinq dernières années
 - Étendue d'audit minimale dans les grands ministères tels que l'Éducation et la Santé



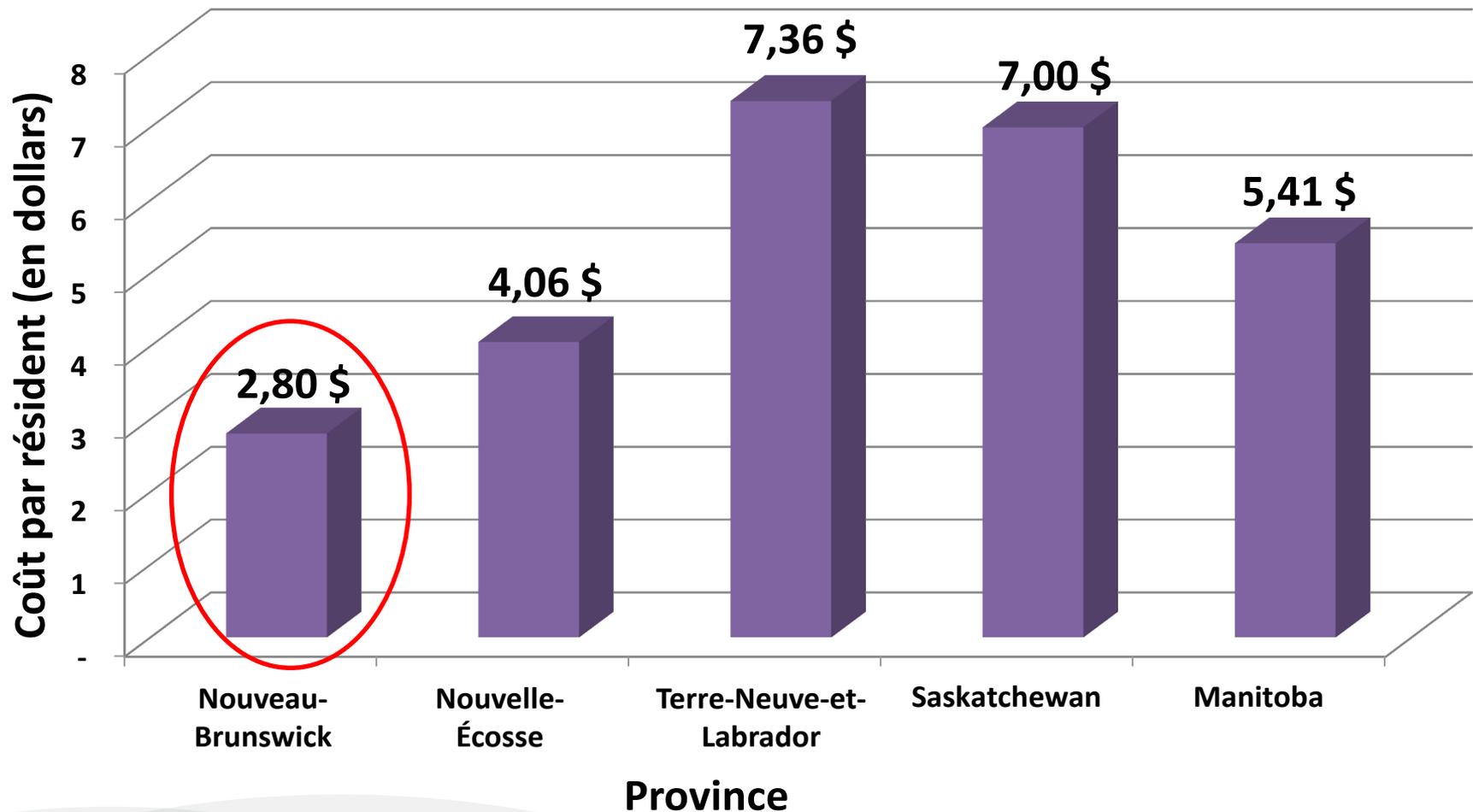
Comment le budget du vérificateur général du NB se compare-t-il ?

Budget annuel des bureaux de vérificateurs généraux



Comment le Nouveau-Brunswick se compare-t-il ?

Coût de 2018 par résident des bureaux de VG provinciaux comparables



Demandes de budget de la VG refusées

	2018-2019*	2017-2018**	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Budget de la VG	2,3 millions de dollars	2,1 millions de dollars	2,1 millions de dollars	2,1 millions de dollars	2,1 millions de dollars
Demande de budget de la VG	1 million sur 4 exercices	1 million sur 2 exercices	Examen d'Atcon	100 000 \$	386 000 \$
Augmentation réelle du budget	125 000 \$ mais demande globale de budget refusée	<u>Refusé</u>	<u>Refusé</u>	<u>Refusé</u>	<u>Refusé</u>

*Pour 2018-2019, la VG a demandé 250 000 \$ pour chacun des 4 prochains exercices = 1 000 000 \$

**Pour 2017-2018, la VG a demandé 500 000 \$ pour chacun des 2 prochains exercices = 1 000 000 \$

Questions ?